



## INVITATION AU 50<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT FRIBOURGEOIS DE TENNIS DE TABLE

Le CTT Bulle a le plaisir de vous inviter à participer au Championnat Fribourgeois de Tennis de Table 2023.

Ce championnat cantonal se déroulera comme suit :

<b>Date</b>	Dimanche 12.02.2023	
<b>Lieu</b>	Collège du Sud, Rue de Dardens 75, 1630 Bulle	
<b>Séries</b>	<b>Simple</b>	<b>Doubles</b>
	Messieurs A (B11 à A20)	Messieurs A/B (C6 à A20)
	Messieurs B (C6 à B15)	Messieurs C (D3 à C10)
	Messieurs C (D3 à C10)	Messieurs D (D1 à D5)
	Messieurs D (D1 à D5)	Messieurs E (D1 à D2)
	Messieurs E (D1 à D2)	Dames (D1 à A20)
	Dames (D1 à A20)	Mixte
	Jeunesse U11 & U13	
	Jeunesse U15	
	Jeunesse U17	
	Jeunesse U19	
	Seniors O40	
	Seniors O50	
	Seniors O60 et plus	
<b>Juge-arbitre</b>	Frank Squillaci	
<b>Jury</b>	Président	Bastien Berset, président du CTT Bulle
	Premier membre	Colin RoCHAT, chef technique du CTT Bulle
	Second membre	Michel Kolly, vice-président du CTT Bulle
<b>Tables / balles</b>	20 tables de diverses marques / DHS 3* blanches	
<b>Finances d'inscription</b>	Série Simple, par série	CHF 10.00
	Série Doubles, par joueur (-se) et par série	CHF 5.00
	U11-U19, par série	CHF 5.00
	Taxe de tournoi, par joueur (-se)	CHF 4.00
<b>Prix</b>	Les quatre premiers (premières) de chaque série de simples et les quatre premières paires de chaque série de double recevront une médaille.	
<b>Inscriptions</b>	Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 05.02.2023 (minuit) sur le site <a href="https://pyngpong.info/fr-2023">https://pyngpong.info/fr-2023</a> ou par courrier électronique au JA ( <a href="mailto:fr-2023@pyngpong.info">fr-2023@pyngpong.info</a> ) s'il y a des difficultés.	
	Les factures seront envoyées aux Clubs par courrier électronique après le tirage au sort. Aucun formulaire d'inscription papier n'est transmis aux Clubs.	
<b>Tirage au sort et horaires</b>	Le lundi 06.02.2023 et sera publié sur le site de la compétition. L'horaire définitif sera également disponible en même temps que les tableaux sur le site de la compétition.	

**Dispositions réglementaires** Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés STT pour un Club du canton de Fribourg ainsi qu'aux possesseurs d'une T-Card domicilié(e)s dans le canton.

Après la fermeture des inscriptions, toutes les **absences** sont à signaler :

- 1) Avec la fonction « Annoncer au JA son absence à la manifestation » sur la page du tournoi de la plate-forme PyngPong (login nécessaire)
- 2) Par email à l'adresse [fr-2023@pyngpong.info](mailto:fr-2023@pyngpong.info)

Ceci au **plus tard** le dimanche 12 février 2023 avant 8h. Toute absence non excusée ou transmise hors délais sera sanctionnée d'une amende selon le Règlement Financier STT (frais d'inscription + Fr. 20.-).

Les dames ne peuvent pas s'inscrire dans les séries « Messieurs » sauf dans les catégories d'âge. En cas de suppression de séries « Dames » (simples et/ou doubles), les dames sont autorisées à jouer dans les séries « Messieurs » correspondant à leur classement homme.

Les séries se disputeront par élimination directe, toutes les parties **en trois sets gagnants**, y compris les finales. Seules les **séries jeunesse** (U11-U19) ainsi que les **simples dames** se dérouleront de façon mixte (poules puis tableau final).

Si une série réunit moins de 6 inscriptions, le jury peut décider sans préavis de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'intégrer dans une autre série.

L'inscription en "libre " pour les doubles est acceptée. Le JA constituera un maximum de paires. Les joueurs/joueuses n'ayant pas pu être appariés lors du tirage seront informés par e-mail directement (ou envoyé à leurs Clubs respectifs s'ils n'ont pas de compte PyngPong).

Les joueurs/joueuses sans licence ne peuvent pas participer au championnat fribourgeois. Le Club invite les jeunes non-licencié(e)s à participer à la Coupe de la Gruyère à Bulle, le samedi 11.02.2023 (<https://pyngpong.info/coupe-de-la-gruyere-2022>)

Tenue vestimentaire réglementaire. Les maillots et les shorts de couleur blanche ne sont pas autorisés. En outre, les chaussures de sport indoor sont obligatoires pour accéder aux aires de jeux.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident. Chaque participant est tenu d'être assuré contre les accidents et en responsabilité civile.

## **Restauration**

Une buvette (restauration chaude et froide, boissons, fruits, ...) sera à disposition sur place.

Le CTT Bulle se réjouit de vous retrouver une fois de plus pour ces championnats fribourgeois et vous présente ses salutations sportives !